



MISSION PERMANENTE
DE LA SUISSE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

Seul le texte prononcé fait foi

**Conférence d'Examen 2005
des Etats Parties au Traité sur la non-prolifération
des armes nucléaires
New York, 2.-27.5.2005**

DEBAT GENERAL

Déclaration

**prononcée par l'Ambassadeur Peter Maurer
Représentant permanent de la Suisse auprès des
Nations-Unies à New York**

unofficial translation

Check against delivery

**2005 Review Conference
of the Parties to the Treaty on the
Non-Proliferation of Nuclear Weapons
New York, 2.-27.5.2005**

GENERAL DEBATE

Statement

**By Ambassador Peter Maurer
Permanent Representative of Switzerland
to the United Nations in New York**

New York, 3 May 2005

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire, au nom de ma délégation, le plaisir de vous voir présider cette 7^e Conférence d'examen du TNP. L'engagement de votre pays sur l'ensemble des questions du domaine nucléaire constituera indubitablement un atout de taille pour la réussite de nos travaux. Ma délégation peut vous assurer de son entière coopération dans l'exercice de vos fonctions.

Monsieur le Président,

Pour la Suisse, le TNP représente le seul instrument juridique contraignant d'envergure mondiale destiné à promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Il est en ce sens un outil essentiel à la paix et à la stabilité internationales.

Depuis son entrée en vigueur jusqu'à aujourd'hui, le TNP a été marqué du sceau du compromis et ceci à plusieurs niveaux :

- le 1^{er} compromis de 1967 a consisté au renoncement à l'arme nucléaire des États alors non-dotés en échange de l'engagement des États alors dotés de l'arme nucléaire à prendre des mesures dans la voie du désarmement nucléaire. Parallèlement, tout Etat-partie a obtenu le droit à l'utilisation pacifique dans le domaine de l'énergie nucléaire.
- le 2^e compromis a été réalisé lors de la Conférence d'examen de 1995, durant laquelle les États-parties décidèrent de proroger indéfiniment le TNP en échange notamment de l'adoption des "Principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires" réaffirmant l'engagement des États dotés de l'arme nucléaire à réaliser le désarmement nucléaire selon l'Art. VI du TNP. Le document de 1995 a été réaffirmé et renforcé lors de la Conférence d'examen de 2000, qui vit un consensus se dégager autour du document final contenant "13 étapes pratiques" visant la mise en œuvre progressive du désarmement nucléaire selon l'Art. VI du TNP.

Monsieur le Président,

Si l'on dresse un bilan de santé du TNP, force est de constater que, depuis son entrée en vigueur comme depuis la Conférence d'examen de 2000, le désarmement

et la non-prolifération nucléaires ont connu bien plus de développements inquiétants que réjouissants.

- Ainsi, plus de trente-cinq ans après son entrée en vigueur, le TNP est loin d'avoir concrétisé ces deux compromis en vue du désarmement nucléaire. Par ailleurs, près de dix ans après les décisions prises en 1995, le CTBT n'est toujours pas entré en vigueur de même les négociations à la Conférence du désarmement à Genève sur un FMCT n'ont pas encore commencé.
- L'objectif d'universalité n'est également pas rempli, car l'Inde, Israël et le Pakistan n'ont toujours pas adhéré au TNP.
- En 2003, l'ensemble des Etats-parties ont été témoins du retrait de la RPDC du TNP alors que, après plus de deux années d'intenses vérifications, l'AIEA n'est toujours pas en mesure de déterminer la véritable nature du programme nucléaire iranien.
- La Suisse a aussi regretté la décision de certains Etats-parties dotés de l'arme nucléaire d'accorder des fonds pour le développement de ces armes. A notre avis, de telles décisions vont à l'encontre de l'esprit de l'Art. VI du TNP.
- Un autre sujet de grave préoccupation a été la découverte d'un important marché noir dans le domaine de la technologie nucléaire, mis à jour en 2004 avec l'affaire Khan. Cette préoccupation est accentuée par le lien potentiel entre prolifération et terrorisme.
- Finalement, l'incapacité du Comité préparatoire d'adopter un agenda et des recommandations substantielles en vue de cette Conférence d'examen constitue le dernier événement d'une liste plutôt sombre, où je n'entrevois que quatre éléments positifs :
 1. l'accession de Cuba au TNP en septembre 2002.
 2. la décision en décembre 2003 de la Libye de renoncer à l'arme nucléaire.
 3. la confirmation de l'absence d'un programme d'armes nucléaires en Irak suite aux conclusions des différentes activités de vérification, dont celles de l'AIEA.
 4. le Traité SORT conclu entre les Etats-Unis et la Russie, qui ne répond toutefois pas aux principes d'irréversibilité et de vérification.

Monsieur le Président,

Devant un bilan aussi mitigé, il est dès lors légitime de se demander ce que nous attendons de cette 7^e Conférence d'examen. A cet effet, ma délégation aimerait développer brièvement quelques points :

1. Comme je l'ai annoncé en préambule, la Suisse croit au TNP en tant qu'outil essentiel à la paix et à la stabilité Internationales. En conséquence, mon pays attache une importance primordiale à ce que le Traité conserve et renforce la crédibilité qui, jusqu'à aujourd'hui, a tout de même incité l'immense majorité des Etats-parties à respecter leurs engagements par rapport au TNP. Pour ce faire, mon pays estime essentiel de conserver les acquis des conférences d'examen précédentes. Il s'agit des "Principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires" adoptés par la Conférence d'examen de 1995 et des "13 Etapes pratiques" adoptés par la Conférence d'examen de 2000, deux documents visant la mise en œuvre progressive du désarmement nucléaire selon l'Art. VI du TNP.
2. Si l'accès aux armes et technologies nucléaires par des acteurs non-étatiques constitue un souci légitime, la Suisse reste convaincue de l'importance du TNP comme le plus sûr garant contre les inquiétudes sécuritaires, pour les uns liées à l'inachèvement du désarmement nucléaire, pour les autres liées à la prolifération nucléaire. Ce constat renforce le caractère vital de l'universalité du TNP.
3. Si mon pays est également conscient qu'un renforcement des contrôles à l'exportation des matériaux et technologies nucléaires s'avère indispensable, cette évolution ne doit pas se faire au détriment du droit inaliénable des Etats-parties selon l'Art. IV du TNP. Dans ce contexte, la Suisse salue les efforts du Directeur général de l'AIEA, M. El Baradei, visant à combattre la prolifération. Par ailleurs, notre pays saisit l'occasion pour annoncer que, le 1.2.2005, il a ratifié le Modèle de Protocole Additionnel à son Accord de garanties avec l'AIEA.
4. En définitive, certains développements récents ont démontré les faiblesses institutionnelles du processus d'examen du TNP. A cet effet, la Suisse pense qu'il serait utile de se pencher sur la proposition canadienne de conférences annuelles comme base de discussion pour agir rapidement en cas de non-conformité avérée au Traité.

Monsieur le Président,

Trente-cinq ans après son entrée en vigueur, le TNP reste un instrument multilatéral de base dont toutes les finalités sont encore à honorer. Le mandat de cette conférence est de s'assurer que les objectifs du Traité sont en voie de réalisation et de trouver les moyens d'y remédier le cas échéant. Aux défis traditionnels se sont ajoutés de nouveaux, notamment la remise en question de l'acquis des conférences d'examen précédentes. Nous espérons que cette conférence parviendra à surmonter ces défis et à tenir compte des besoins sécuritaires de tous.

Cette Conférence d'examen se tient à un moment où les chefs d'états se préparent pour le Sommet M+5 de septembre. Ils seront appelés, entre autres, à se prononcer sur les recommandations du Secrétaire général dans le domaine de la non-prolifération des armes de destruction massive. Un résultat positif de la Conférence d'examen aurait certainement un effet bénéfique sur la tenue du Sommet et nous faisons appel à toutes les délégations afin qu'elles travaillent dans ce sens.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.

Unofficial translation

Mr President,

On behalf of my delegation, I would like to begin by expressing our pleasure that you are chairing this 7th Review Conference of the NPT. Your country's commitment in the whole spectrum of nuclear issues will undoubtedly be a major asset in ensuring the success of our work. My delegation can assure you of our full co-operation.

Mr President,

In Switzerland's view, the NPT is the only legally-binding instrument of a global nature for promoting nuclear non-proliferation and disarmament. In this respect it is an essential tool for international peace and stability.

Since its entry into force and up to the present, the NPT has been marked by compromise on a number of levels:

- The first compromise in 1967 was the renunciation of nuclear weapons by states which did not at that time possess these weapons in exchange for a commitment by the at that time nuclear-weapons States that they would take measures to bring about nuclear disarmament. Parallel to this, every State Party obtained the right of peaceful use of nuclear energy.
- The second compromise was made at the 1995 Review Conference, at which the States Parties decided to extend indefinitely the NPT in exchange notably for the adoption of "Principles and Objectives for Nuclear Non-Proliferation and Disarmament", which re-affirmed the commitment of nuclear-weapons States to bring about nuclear disarmament according to Art. VI of the NPT. The "Principles and Objectives of 1995 were re-affirmed and strengthened at the 2000 Review Conference, which saw the emergence of a consensus around the final document, which contained "Thirteen Steps" to bring about progressive nuclear disarmament in accordance with Art. VI of the NPT.

Mr President,

If we take stock of the NPT, we have to conclude that since the NPT entered into force and since the 2000 Review Conference, developments in the field of nuclear disarmament and non-proliferation have been disquieting rather than encouraging.

- Thus - almost thirty five years after entering into force - the NPT is a long way from implementing these two compromises with regard to nuclear disarmament. Furthermore, almost ten years after the decisions of 1995, the CTBT still has not entered into force, and negotiations at the Conference on Disarmament in Geneva on an FMCT have not even begun.
- The objective of universality has not been achieved either, as India, Israel and Pakistan still have not signed the NPT.
- In 2003, all States Parties witnessed the withdrawal of the DPRK from the NPT, while now, after more than two years of intensive investigations, the IAEA is still unable to determine the true nature of the Iranian nuclear programme.
- Switzerland also regretted the decision by certain nuclear-weapons States Parties to grant funds for the development of these weapons. In our view such decisions are contrary to the spirit of Art. VI of the NPT.
- Another matter of grave concern was the discovery of a sizeable black market in the field of nuclear technology, which came to light with the Khan affair in 2004. The potential link between proliferation and terrorism heightens this concern.
- Finally, the inability of the Preparatory Committee to adopt an agenda and substantial recommendations with regard to this Review Conference is the latest in a rather gloomy sequence of events in which I can discern only four positive elements:
 1. Cuba's decision to accede to the TNP in September 2002.
 2. Libya's decision in December 2003 to renounce nuclear weapons.
 3. The confirmation that there was no nuclear weapons programme in Iraq, following the conclusions from various verification activities, including those of the IAEA.
 4. The SORT Treaty between the United States and Russia, even though it does not satisfy the principles of irreversibility and of verification.

Mr President,

Given these mixed results, it is legitimate to ask what we expect from this 7th Review Conference. In this context, my delegation wishes to make a number of brief observations:

1. As I stated in the preamble, Switzerland believes in the NPT as an essential tool for international peace and stability. My country therefore considers it essential that the Treaty should retain and strengthen its credibility, which up to now has prompted the vast majority of States Parties to respect their commitments vis-à-vis the NPT. To this end, my country considers that it is absolutely necessary to maintain what has been achieved in the previous review conferences. I am referring here to the "Principles and Objectives for Nuclear Non-proliferation and Disarmament" adopted by the 1995 Review Conference and the "Thirteen Steps" adopted by the 2000 Review Conference, both documents intended to the progressive implementation of nuclear disarmament according to Art. VI of the NPT.
2. Access to nuclear weapons and technologies by non-State actors is a legitimate concern, but Switzerland remains convinced of the importance of the NPT as the best safeguard against security worries - which for some are linked to the non-achievement of nuclear disarmament while for others they are connected with nuclear proliferation. This underlines the vital importance of the universality of the NPT.
3. My country is also aware that a strengthening of export controls for nuclear materials and technologies is indispensable, but this development should not be at the expense of the inalienable right of the States Parties according to Art. IV of the NPT. In this context, Switzerland welcomes the efforts of the Director General of the IAEA, Mr El Baradei, to combat proliferation. My country also takes this opportunity to announce that it ratified the Model Additional Protocol to its Safeguard Agreement with the IAEA on 1.2.2005.
4. Certain recent developments have finally highlighted the institutional weaknesses of the review process of the NPT. In the light of this, Switzerland believes that it would be useful to reflect on the Canadian proposal for annual conferences as a basis for discussion. This would make it possible to respond rapidly in cases of clear non-compliance with the Treaty.

Mr President,

Thirty five years after it entered into force, the NPT remains a multilateral instrument of a paramount importance, whose all purposes still have not been achieved. The

mandate of this conference is to ensure that the objectives of the Treaty are being implemented and to find remedies if this is not the case. Alongside the traditional challenges, new challenges have emerged, especially with regard to the fact that the achievements of the previous review conferences being called into question. We hope that this conference will succeed in meeting these challenges and in taking everyone's security needs into account.

This Review Conference takes place at a moment where the Heads of States prepare themselves for the M+5 Summit in September. Among other things, they will have to react to the recommendations made by the Secretary general regarding non-proliferation of weapons of mass destruction. A positive outcome of the Review Conference would certainly have a beneficial effect on the Summit itself, that is why we are calling upon all delegations to work towards this end.

Mr President, thank you for your attention.